



Lettre du Maire aux Romainvilloises et aux Romainvillois concernant la distribution et l'utilisation des masques "grand public"

Madame, Monsieur,

J'espère que vous vous portez bien et que le Covid-19 n'a pas engendré de drame dans votre entourage. Notre département est malheureusement durement touché par ce virus.

Le gouvernement a décidé de commencer le déconfinement le lundi 11 mai et de le poursuivre progressivement selon les départements. Dès le 11 mai les écoles maternelles et élémentaires ainsi que les crèches seront ouvertes, les actives qui ne pourront pas continuer le télétravail seront sur leur lieu de travail, les transports en commun seront de nouveau fréquentés, les commerces rouvriront.

Une communication spécifique concernant l'accueil dans les crèches municipales et les écoles maternelles et élémentaires sera très prochainement diffusée auprès des parents.

Dans le contexte sanitaire qui s'annonce et comme le préconise le Conseil scientifique, je souhaite que chacune et chacun d'entre vous possède et utilise un masque "grand public" en tissu.

Vous le savez, les masques FFP2 et chirurgicaux manquent en France et doivent être réservés aux soignants, qui sont à la fois les personnes les plus exposées au virus et les plus indispensables pour y faire face. Nous devons les protéger au mieux et la Ville leur donnera tous les masques dont elle disposera ces prochaines semaines, comme elle l'a fait jusqu'à maintenant. Je remercie la Région Ile-de-France et Est Ensemble qui ont fait don à la commune de plusieurs milliers de masques; ces masques chirurgicaux, comme ceux que la Ville a pu se procurer, sont distribués depuis fin mars aux établissements et professionnels de santé, aux Ehpad et aux agents publics les plus exposés.

A défaut de stocks de masques FFP2 et chirurgicaux, il faut que les Françaises se dotent de masques lavables en tissu. Le Président de la République avait indiqué que "*l'Etat [...] permettr[ait] à chaque Français de se procurer un masque grand public*". Malheureusement une nouvelle fois, l'Etat se défausse sur les élus locaux en annonçant aux maires qu'elles et ils sont chargés d'équiper les habitant-es de leurs communes.

Fort heureusement, nous n'avons pas attendu cette annonce pour encourager la fabrication artisanale et bénévole à travers l'opération "masques solidaires" et pour passer des commandes. Cependant, au moment où j'écris ces lignes, ces commandes n'ont pas encore été réceptionnées; elles devraient l'être bientôt. **Dans ces conditions, je demande à toutes celles et tous ceux qui sont déjà équipés de continuer à utiliser leurs masques et de laisser priorité aux personnes qui n'en ont pas.** Je sais que les réseaux associatifs et de voisinage ont permis de couvrir une partie non négligeable des besoins: je salue ces initiatives citoyennes, félicite et remercie celles et ceux qui y ont participé.

Je veux également remercier la vingtaine de Romainvilloises qui ont cousu bénévolement, solidairement, plusieurs centaines de masques en tissu. Leur travail est inestimable. Merci enfin à celles et ceux qui leur ont fourni du tissu.

Nous allons donc prioriser les personnes les plus vulnérables mais aussi les personnes qui devront impérativement reprendre les transports en commun, dès le 11 mai, pour leur activité professionnelle.

Les modalités de distribution des masques dont la Ville dispose sont expliquées au verso de ce courrier. Merci de lire attentivement et de respecter strictement la procédure indiquée.

Je vous prie de recevoir, Madame, Monsieur, l'expression de mes sincères salutations.

Corinne Valle

COMMENT SE PROCURER UN MASQUE ?

Il est important de lire ce document intégralement

① Inscrivez-vous sur le site de la Ville

→ www.ville-romainville.fr

Votre identité, votre adresse et la composition de votre foyer vous seront demandés.

② Rendez-vous au point de distribution, avec une pièce d'identité, le jour et à l'heure qui vous seront indiqués.

Un masque par personne sera distribué. N'oubliez pas de vous munir de l'attestation de déplacement pour venir récupérer votre masque.

Des mesures sanitaires strictes seront appliquées dans les points de distribution.

A noter: → Le Conseil scientifique indiquant que le port du masque n'est pas efficace pour les enfants, la Ville distribuera un masque uniquement aux personnes âgées de 16 ans et plus.

→ À l'ouverture des collèges, les collégien-nes recevront leurs masques (fournis par le Département de la Seine-Saint-Denis) dans les collèges.

COMMENT PORTER UN MASQUE ?



① Avant de mettre le masque, lavez-vous ou désinfectez-vous les mains



④ Lavez-vous ou désinfectez-vous les mains avant de l'enlever



② Positionnez votre masque en touchant les liens plutôt que le masque lui-même



⑤ Lavez votre masque à 60° minimum. Remettez votre masque qu'une fois celui-ci totalement sec.



③ Une fois positionné ne le touchez plus et ne touchez pas votre visage

LES ERREURS A EVITER



● Porter son masque en dessous du nez ou sans recouvrir son menton



● Baisser le masque sur son menton en le portant comme un collier



● Toucher son masque une fois qu'il est positionné



● Réutiliser un masque après l'avoir enlevé

Attention, les masques en tissu ne constituent pas une protection totale face au Covid-19. Leur port ne dispense pas de respecter systématiquement les gestes barrières, les mesures de confinement et les règles de distanciation sociales, essentiels pour lutter contre la propagation du virus.

Pour plus d'informations sur le coronavirus: 0 800 130 000 (appel gratuit) ou gouvernement.fr/info-coronavirus